

COMPTES ANNUELS

2025

BILAN ASSOCIATION DES AMIS DE LA MEDECINE SOCIALE

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025			Exercice clos le 31/12/2024
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	-	-		
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 480 674,76	2 111 914,34	368 760,42	439 524,95
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	28 438,98		28 438,98	66 929,58
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 401 909,26	6 932,05	1 394 977,21	1 394 977,21
Constructions	50 714 637,75	41 436 392,21	9 278 245,54	10 133 877,71
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 771 230,03	12 689 631,22	1 081 598,81	1 113 702,44
Immobilisations corporelles en cours, avance et acomptes	426 011,21		426 011,21	314 723,77
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	1 032 500,00		1 032 500,00	1 032 500,00
Créances rattachées à des participations			-	-
Autres titres immobilisés			-	-
Prêts	774 972,00		774 972,00	680 876,00
Autres immobilisations financières	601,55		601,55	592,66
TOTAL II	70 630 975,54	56 244 869,82	14 386 105,72	15 177 704,32
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	933 377,03	-	933 377,03	946 631,62
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 150 431,41	270 756,13	5 879 675,28	6 152 291,60
Créances reçues par legs ou donation			-	-
Autres créances	1 313 759,91		1 313 759,91	1 769 549,51
Charges constatées d'avance	276 824,69		276 824,69	232 591,52
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	5 772 965,84		5 772 965,84	5 682 874,63
TOTAL III	14 447 358,88	270 756,13	14 176 602,75	14 783 938,88
Frais d'émission des emprunts (IV)	-	-		
Prime de remboursement des emprunts (V)	-	-		
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)	-	-		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	85 078 334,42	56 515 625,95	28 562 708,47	29 961 643,20

BILAN ASSOCIATION DES AMIS DE LA MEDECINE SOCIALE

PASSIF	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
FONDS PROPRES	2 285 152,70	2 285 152,70
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	683 044,33	683 044,33
Fonds propres complémentaires	1 318 362,10	1 318 362,10
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	283 746,27	283 746,27
Ecarts de réévaluation		
Réserves	12 356 250,99	12 059 800,19
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>2 837 013,90</i>	<i>2 540 563,10</i>
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	3 720 462,90	3 424 012,10
Autres	8 635 788,09	8 635 788,09
Report à nouveau	- 16 919 103,28	- 13 740 876,58
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>- 1 122 454,23</i>	<i>- 866 365,79</i>
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	- 843 143,82	- 2 881 775,90
<i>dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>202 671,30</i>	<i>40 362,36</i>
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	- 3 120 843,41	- 2 277 699,59
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 940 695,16	2 026 103,79
Provisions réglementées	85 726,76	64 939,10
TOTAL I	- 1 094 421,49	- 186 656,70
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	9 716 904,93	9 577 129,96
TOTAL II	9 716 904,93	9 577 129,96
Provision pour risques	2 478 064,90	2 109 840,36
Provision pour charges		
TOTAL III	2 478 064,90	2 109 840,36
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 133 708,94	5 954 018,20
Emprunts et dettes financières divers	140 128,34	129 609,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 443 183,62	4 413 866,18
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 803 411,70	6 940 842,38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	104 254,48	59 693,87
Autres dettes	678 990,05	843 891,15
Produits constatés d'avance	158 483,00	119 408,00
TOTAL IV	17 462 160,13	18 461 329,58
Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	28 562 708,47	29 961 643,20

COMPTE DE RESULTAT AMS

COMPTE DE RESULTAT	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	70,00	54,00	16,00	30%
Ventes de biens et services			-	
Ventes de biens	3 631 201,73	3 933 969,39	- 302 767,66	-8%
<i>dont ventes de dons en nature</i>			-	
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>			-	
Ventes de prestations de service	2 660 060,70	2 400 336,30	259 724,40	11%
<i>dont parrainages</i>			-	
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales</i>	6 501,63	3 291,04	3 210,59	98%
Produits de tiers financeurs			-	
Concours publics et subventions d'exploitation	60 191 636,30	57 722 573,81	2 469 062,49	4%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			-	
Ressources liées à la générosité du public			-	
<i>Dons manuels</i>			-	
<i>Mécénats</i>			-	
<i>Legs, donations et assurance-vie</i>			-	
Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales			-	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	229 739,30	609 964,46	- 380 225,16	-62%
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			-	
Utilisation des fonds dédiés	332 824,03	258 920,73	73 903,30	29%
Autres produits	328 967,35	66 018,95	262 948,40	398%
TOTAL I	67 374 499,41	64 991 837,64	2 382 661,77	4%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	3 535 104,74	3 884 418,39	- 349 313,65	-9%
Variation de stock			-	
Autres achats et charges externes	18 326 052,25	18 701 200,94	- 375 148,69	-2%
Aides financières	39 801,31	26 230,14	13 571,17	52%
Impôts, taxes et versements assimilés	3 637 726,43	3 656 431,14	- 18 704,71	-1%
Salaires	26 740 854,37	26 245 237,69	495 616,68	2%
Cotisations sociales	12 314 407,31	12 029 801,46	284 605,85	2%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 769 758,02	1 800 708,01	- 30 949,99	-2%
Dotations aux provisions	623 756,68	392 007,82	231 748,86	59%
Reports en fonds dédiés	472 599,00	525 110,00	- 52 511,00	-10%
Autres charges	605 743,16	396 097,76	209 645,40	
TOTAL II	68 065 803,27	67 657 243,35	408 559,92	1%
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 691 303,86	- 2 665 405,71	1 974 101,85	-74%

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	38 019,31	81 409,95	- 43 390,64	-53%
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL III	38 019,31	81 409,95	- 43 390,64	-53%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	158 048,61	156 898,13	1 150,48	1%
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL IV	158 048,61	156 898,13	1 150,48	1%
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	- 120 029,30	- 75 488,18	- 44 541,12	59%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV)	- 811 333,16	- 2 740 893,89	1 929 560,73	-70%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		154 745,48	- 154 745,48	-100%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	20 787,66	278 112,49	- 257 324,83	-93%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 20 787,66	- 123 367,01	102 579,35	-83%
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	11 023,00	17 515,00	- 6 492,00	-37%
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	67 412 518,72	65 227 993,07	2 184 525,65	3%
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	68 255 662,54	68 109 768,97	145 893,57	0%
EXCEDENT OU DEFICIT	- 843 143,82	- 2 881 775,90	2 038 632,08	-71%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	-	-	-	
Prestations en nature	-	-	-	
Bénévolat	-	-	-	
TOTAL	-	-	-	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature			-	
Mises à disposition gratuite de biens			-	
Prestations en nature			-	
Personnel bénévole			-	
TOTAL	-	-	-	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

31 DECEMBRE 2025

1 DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DE LA NATURE ET DU PERIMETRE

Riches d'une histoire qui trouve son origine, en 1944, dans les soins apportés aux républicains espagnols du fait de la guerre d'Espagne, initialement au travers de l'Hôpital Varsovie, l'AMS est reconnue aujourd'hui, au-delà de son engagement social, pour sa participation active dans les domaines de la santé publique et l'hébergement des personnes âgées.

Devenu Joseph DUCUING dans les années 1970, l'hôpital est le troisième établissement de l'agglomération toulousaine en termes de nombre de naissances (2 500 par an, il est positionné au 21^{ème} rang au plan national dans le classement du POINT 2024) et l'un des plus recherchés pour la qualité de sa prise en charge dans ce domaine. Ses activités de court séjour de Médecine Interne et de Chirurgie sont, de même, réputées. Nous disposons, également, d'un service de soins palliatifs de 10 lits, d'un service d'urgence qui reçoit 15 000 passages par an et d'un SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation) de jour orienté vers l'appareil locomoteur et la neurologie. Le tout est appuyé par des plateaux techniques performants (blocs opératoires, radiologie conventionnelle, IRM, SCANNER, laboratoire sur place).

L'hôpital Joseph DUCUING est un établissement à but non lucratif, ses résultats sont entièrement réinvestis pour son fonctionnement et son développement. Aucun dépassement d'honoraires n'est demandé aux patients qui viennent consulter ou qui bénéficient d'un séjour MCO.

Fidèle à sa tradition sociale, l'hôpital participe pleinement, au-delà de ses activités hospitalières, aux missions de service public qui lui sont confiées, notamment à travers son dispositif de lutte contre la tuberculose et la vaccination depuis 2006, par l'accueil et la prise en charge médicale des plus démunis à travers la PASS, aux missions de santé publique vers les sans domiciles et public précaires, la formation des étudiants en médecine.

L'AMS gère également un EHPAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes), sur le site adjacent à celui de l'hôpital, qui a une capacité d'hébergement de 80 chambres.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE – CONTINUE D'EXPLOITATION

L'élaboration et la mise en œuvre du nouveau Projet Médical, qui s'appuie en premier lieu, sur nos activités historiques que sont la Maternité, la chirurgie orthopédique, la Médecine, les soins palliatifs, a vu également le développement de pôles d'excellence qui nous permettent de nous démarquer sur notre territoire. Ce travail d'envergure, qui devra s'accompagner d'un volet immobilier, est bien avancé et commence à porter ses fruits avec un service de Médecine totalement réorganisé et des activités d'hôpitaux de jour et de chirurgie ambulatoire renouvelés et dynamiques.

Nous avons ainsi enregistré une hausse de l'activité médicale, de l'ordre de 7%, sur cet exercice 2025. Cela confirme la tendance opérée dès le second semestre 2023 et nous permet de nous projeter avec confiance sur les années suivantes.

Par conséquent, une amélioration nette est constatée au niveau du résultat de l'exercice et le compte de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2025 de l'Association Les Amis de la Médecine Sociale, présente un déficit qui s'établit à – 843 143,82 € et se rapproche ainsi de l'équilibre.

La capacité d'autofinancement redevient positive (1 485 164 €) et le fonds de roulement net global (2 254 813 €) et la trésorerie (5 661 908 €) restent positifs.

Ce redressement issu de la revitalisation du projet médical et d'un partenariat constructif avec notre ARS nous permet de nous projeter dans les années à venir notamment sur l'évolution de notre structure immobilière.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'Association a maintenu le principe de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels 2025.

Contextes géopolitiques et économique

Les contextes géopolitique et économique sont susceptibles d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Dans le cas de l'association, le contexte géopolitique et économique a un impact sur la chaîne d'approvisionnement et notamment sur les coûts de l'énergie (813 K€ en 2025 contre 508 K€ en 2019, soit +160%).

Par ailleurs l'association a bénéficié de revalorisations salariales dans le cadre du dispositif du SEGUR qui se chiffrent comme suit :

- Revalorisation SEGUR 1 pour les personnels non médicaux : 1 821 690 € (financée au travers de la revalorisation des GHS).
- Revalorisation SEGUR 2 pour les personnels non médicaux : 194 849 € (financée au travers de la revalorisation des GHS).
- Revalorisation SEGUR pour les Sage-femmes : 405 837 € (financée au travers de la revalorisation des GHS).
- Revalorisation SEGUR pour les Médecins : 543 803 € (financée au travers de la revalorisation des GHS).

A ce jour l'association n'est pas en mesure d'évaluer pleinement les conséquences à moyen et long terme de ce contexte sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des comptes des états financiers au 31/12/2025, la direction de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause d'une part la capacité de l'association à poursuivre son exploitation et d'autre part la valeur de ses actifs.

4 REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1 Application des principes comptables :

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général et sa déclinaison en règlement ANC 2023-03 du 07 juillet 2023 applicable aux associations (cf. paragraphe spécifique sur le changement de réglementation comptable). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques. Les états financiers ci-joints sont établis conformément au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08 du 4 décembre 2020 et le règlement ANC 2023-03 du 07 juillet 2023.

Changement de méthode comptable

À compter du 1er janvier 2025, l'association des Amis de la médecine sociale applique les dispositions du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 de l'autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 26 décembre 2023. Ce règlement vient modifier le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements successifs qui lui ont succédé ainsi que les règlements ANC 2018-06 et 2020-08 spécifiques aux organismes à but non lucratif évoqués ci-dessus. Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application. Ainsi, les principaux impacts de présentation sur les comptes N-1 certifiés par le Commissaire aux Comptes sont les suivants :

- La rubrique de « Reprise sur provisions (et amortissements), transferts de charges » est rattachée à la nouvelle rubrique « Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » y compris pour la part des transferts de charges dont la notion est supprimée.
- Les produits exceptionnels quelle que soit leur nature : « Sur opérations de gestion », « sur opérations en capital » ou « Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges » sont rattachés à la nouvelle rubrique « Produits exceptionnels »
- Les charges exceptionnelles quelle que soit leur nature : « Sur opérations de gestion », « sur opérations en capital » ou « Dotations aux amortissements, aux

dépréciations et aux provisions » sont rattachées à la nouvelle rubrique « Charges exceptionnelles ».

Les quotes-parts de subvention d'investissement virées au compte de résultat impactent désormais le résultat d'exploitation.

4.2 Périmètre et méthode de regroupement des comptes administratifs

Pour l'établissement des comptes annuels de l'Association des Amis de la Médecine Sociale, il est procédé à un regroupement des comptabilités autonomes de différents établissements (entités administratives et budgétaires) :

- **Association des Amis de la Médecine Sociale**
- **Hôpital Joseph DUCUING**
- **EHPAD Résidence Les Tilleuls**

L'établissement des comptes annuels de l'Association est effectué en trois étapes :

- **Cumul des comptabilités autonomes ;**
- **Opérations d'élimination** des comptes réciproques et internes ;
- **Opérations de retraitement** ayant pour finalité d'homogénéiser les pratiques comptables des établissements et de permettre le passage des règles d'établissement des comptes administratifs aux règles comptables générales applicables aux associations :
 - Neutralisation des provisions de nature budgétaire ;
 - Comptabilisation de passifs non constatés dans les comptes administratifs (provision fiscale).

4.3 Modes et méthodes d'évaluation :

4.3.1 Immobilisations :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre.

Les immobilisations sont amorties en mode linéaire selon les durées suivantes :

Logiciels	2 à 5 ans
Agencements, aménagement terrains et voiries	5 ans
Bâtiments hospitaliers et administratifs	10 ans à 30 ans
Installations générales, agencements	2 ans à 20 ans
Matériel et outillage des agencements	3 ans à 10 ans
Matériel et outillage des services généraux	5 ans et 10 ans
Matériel et outillage médical	5 ans et 10 ans
Matériel de transport	4 ans et 5 ans
Matériel de bureau	3 ans à 10 ans
Matériel informatique	2 ans à 5 ans
Mobilier	2 ans à 10 ans

APPROCHE PAR COMPOSANTS

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'Association applique l'avis CNC 2002-07 et le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs (approche par composants).

L'Association a opté pour la méthode rétrospective qui consiste à reconstituer le coût des composants et des amortissements qui auraient dû être appliqués.

La mise en pratique des nouvelles règles issues du changement de réglementation se décline de la manière suivante :

1/ Calcul rétrospectif sur une décomposition forfaitaire

- ☐ Immobilisations décomposées : bâtiments
- ☐ Méthode utilisée : calcul rétrospectif avec une décomposition forfaitaire sur la base des usages adaptés aux spécificités des bâtiments hospitaliers.

Les immobilisations concernées, amorties précédemment sur 20 ans et 42 ans, sont à présent décomposées comme suit :

	Ventilation	Durée(ans)
Gros Œuvre	50,00%	30
Couverture, façades, étanchéité, menuiseries extérieures	15,00%	15
Chauffage, climatisation, électricité, plomberies, ascenseurs	25,00%	15
Agencements intérieurs, décoration, carrelage	10,00%	10

2/ Pour les acquisitions à compter du 01/01/2005

Le calcul est effectué sur la décomposition réelle des composants des bâtiments

3/ Pour les autres immobilisations

Les méthodes d'amortissements demeurent inchangées.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

Résidence Les Tilleuls

A compter du 1^{er} janvier 2007, un nouveau mode de calcul des amortissements sur la construction a été opéré pour la Résidence Les Tilleuls afin de répondre à l'instruction numéro DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable applicable aux établissements médico-sociaux.

Ce retraitement au niveau de l'établissement a pour effet de ne plus retraiter les comptes associatifs pour la Résidence Les Tilleuls sur l'avis CNC 2002-07 et le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs (approche par composants).

4.3.2 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.3.3 Stocks

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture. La valorisation des stocks gérés par la pharmacie et l'économat se fait au coût moyen pondéré (calculé par le logiciel de gestion des stocks). Les autres stocks sont valorisés aux derniers coûts d'acquisition (méthode FIFO).

4.3.4 Créances et dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

4.3.5 Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement sont comptabilisées à leur notification.

Elles sont reprises au compte de résultat au rythme des amortissements pratiqués sur les investissements qu'elles financent.

5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

5.1 ACTIF

5.1.1 Actif immobilisé (en K€)

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS		Au 31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Au 31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
205100000	LOGICIELS	3 071	138	728	2 481
232.	IMMOBILISATIONS EN-COURS	67	55	93	28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
211000000	TERRAINS	1 395	0	0	1 395
212000000	AGENC.TERRAIN/VOIERIE	7	0	0	7
213110000	BATIMENT HOSPIT.ADM.	31 672	0	0	31 672
213500000	AGENC.CONSTRUCTIONS	18 397	279	0	18 675
213510000	INST.GENERALES	292	0	0	292
214110000	BATIMENT S/SOL AUTRI	28	0	0	28
214580000	AMENAG CST SOL D'AUTRUI	47	0	0	47
215400000	MAT.OUT.SCES GENERAUX	1 295	148	40	1 403
215410000	MAT.OUT.ETS PRINC-HOSP	9 635	149	1 316	8 468
218100000	ALGECOS	244	0	0	244
218200000	MAT.TRANSPORT	203	0	0	203
218310000	MAT.BUREAU	193	2	0	195
218350000	MAT.INFORMATIQUE	2 808	26	1 713	1 121
218400000	MOBILIER	2 068	68	0	2 136
231.	IMMOBILISATIONS EN-COURS	315	269	161	423
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
261400000	TITRES DE PARTICIPATION	3	0	0	3
267000000	CREANCES RATT PARTICIP	0	0	0	0
271000000	AUTRES TITRES DE PARTICIP	1 030	0	0	1 030
274800000	PARTICIP EFFORT CONSTRUCTION	681	94	0	775
275000000	DEPOTS ET CAUTIONS VERSES	1	0	0	1
TOTAL DES IMMOBILISATIONS		73 450	1 230	4 051	70 628

TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS	Au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2025
SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
LOGICIELS	2 631	209	728	2 112
SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	0	0	0	0
AGENC.TERRAIN/VOIERIE	7	0	0	7
BATIMENT HOSPIT.ADM.	27 198	449	0	27 647
AGENC.CONSTRUCTIONS	12 741	684	0	13 425
INST.GENERALES	292	0	0	292
BATIMENT S/SOL AUTRI	22	3	0	25
AMENAG CST SOL D'AUTRUI	47	0	0	47
MAT.OUT.SCES GENERAUX	1 203	58	40	1 221
MAT.OUT.ETS PRINC-HOSP	9 014	246	1 316	7 944
ALGECOS	244	0	0	244
MAT.TRANSPORT	200	1	0	201
MAT.BUREAU	189	2	0	191
MAT.INFORMATIQUE	2 675	77	1 714	1 038
MOBILIER	1 808	42	0	1 850
IMMOBILISATIONS EN-COURS	0	0	0	0
SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TITRES DE PARTICIPATION	0	0	0	0
CREANCES RATT PARTICIP	0	0	0	0
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	58 272	1 770	3 797	56 245

5.1.2 Créances et Dettes

Pour les créances ce poste est essentiellement constitué de créances issues des hospitalisations et de l'activité externe. Le principal redevable est la CPAM. Les autres créances sont principalement des produits à recevoir.

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025	Créances			
	Brut	à 1 an au	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Créances patients	307	307	-	-
Créances CPAM	4 035	4 035	-	-
Créances mutuelles	564	564	-	-
Créances diverses	1 245	1 245	-	-
Autres créances	1 316	1 316		
TOTAL	7 467	7 467	0	0

Pour les dettes, le détail des emprunts est donné en page 19. Les dettes fournisseurs sont composées des échéances non échues à la date du bilan et les autres dettes sont principalement constituées des échéances fiscales et sociales.

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025	Dettes			
	Brut	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt et dettes assimilées	5 274	829	3 430	1 014
Fournisseurs et comptes rattachés	4 187	4 187	-	-
Autres dettes	7 843	7 843	-	-
Produits constatés d'avance	158	158		
TOTAL	17 462	13 018	3 430	1 014

5.1.3 Trésorerie

La trésorerie de l'association est placée au quotidien sur des comptes courant et des comptes rémunérés (livret CSL...).

TRESORERIE	TOTAL	AMS	HJD	EHPAD
COMPTE COURANT	3 615	28	1 834	1 753
COMPTE SUR LIVRET	2 088	6	16	2 066
COMPTES CAT et CAUTIONS	67			67
AUTRES	3		2	1
TOTAL	5 773	34	1 852	3 887

5.2 PASSIF

5.2.1 Fonds Propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	683				683
Fonds propres complémentaires	1 318				1 318
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	284				284
Ecart de réévaluation	0				0
Réserves	12 060	296			12 356
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>2 541</i>	<i>296</i>			<i>2 837</i>
Report à nouveau	-13 741	-3 178			-16 919
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-866</i>	<i>-256</i>			<i>-1 122</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 882	2 882		-843	-843
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>40</i>	<i>-40</i>		<i>203</i>	<i>203</i>
Situation nette	-2 278	0	0	-843	-3 121
Fonds propres consommables	0				0
Subventions d'investissement	2 026		19	-105	1 941
Provisions réglementées	65	21			86
TOTAL	-187	21	19	-948	-1 094

5.2.2 Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges comptabilisées par l'Association concernent :

- **Les provisions pour gros entretien et grandes révisions ;**
- **Les provisions pour départ en retraite ;**
- **Les autres provisions pour charges et litiges.**

Au cours de l'exercice, les mouvements concernant les provisions pour risques et charges ont été les suivants :

En K€	31/12/2024	Dotation	Reprise	31/12/2025
PROVISIONS POUR RISQUES	80			80
PROVISION POUR DEPART EN RETRAITE	1 508	415	70	1 854
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	522	124	102	544
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 110	539	171	2 478

Engagements de retraite :

L'engagement de retraite a été évalué pour l'ensemble des salariés à la clôture de l'exercice sur la base d'un départ à 64 ans. L'évaluation a été calculée selon les modalités prévues par les textes instituant la restauration du socle conventionnel de la CCN51 applicable à compter du 01/06/14.

Pour le calcul de cet engagement, il a été appliqué différents coefficients de probabilité à savoir :

- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Convention Collective Nationale du 31 Octobre 1951
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité 2022-2024 F/H Central

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu : 65 ans
- Progression de salaires : 2,5 %
- Taux de rotation : 7 %
- Taux de cotisations sociales (part patronale) : 55 %

5.2.3 Fonds dédiés

Les fonds relatifs au renouvellement des immobilisations étaient, avant le changement de règlement, suivis en provision réglementée. Ils sont désormais inscrits en fonds dédiés conformément au nouveau règlement.

Variation des fonds dédiés	31/12/2024	01/01/2025	Reports	Utilisations		Transferts	31/12/2025	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation								
Contributions financières d'autres organismes								
<i>dont contributions financières des autorités de tarification</i>								
EHPAD	1 003	1 003	0	6			997	
HOPITAL JOSEPH DUCUING	0	0	0	0			0	
Provision pour renouvellement d'immobilisations	8 574	8 574	473	327			8 720	
Ressources liées à la générosité du public								
TOTAL	9 577	9 577	473	333			9 717	

5.2.4 Dettes financières (classement par échéance en milliers d'euros)

Prêteur	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/25	Capital restant dû		
			à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
<u>Hôpital Joseph Ducuing :</u>					
DEXIA int courus	0	2	2	0	0
DEXIA-LBP	5 770	573	48	191	334
Banque postale	3 743	1 871	312	1 248	312
Banque postale int courus	0	4	4	0	0
Société Générale	3 800	2 689	463	1 858	368
Société Générale int courus	0	1	1	0	0
Particuliers	0	0	0	0	0
<u>Sous-total HJD</u>	<u>13 313</u>	<u>5 141</u>	<u>829</u>	<u>3 297</u>	<u>1 014</u>
<u>EHPAD TILLEULS - Dépôts Caut.reçus</u>	<u>133</u>	<u>133</u>	<u>0</u>	<u>133</u>	<u>0</u>
<u>AMS :</u>					
Autres emprunts	0	0	0	0	0
<u>Sous-total AMS</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
TOTAL	13 446	5 274	829	3 430	1 014

Le montant des emprunts remboursés dans l'exercice est de 820 K€.

Le total du capital restant dû des emprunts est de 5,134 M€.

6 OPERATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Cotisations

Le montant total des cotisations perçues auprès des membres de l'association se monte à 70 euros pour l'année 2025.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif, elles sont sans contrepartie.

6.2 Concours publics et subventions

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	2025 K€	2024 K€
<u>Hôpital Joseph Ducuing</u>		
Activité hospitalière MCO part Assurance Maladie	38 980	36 829
Activité hospitalière SMR part Assurance Maladie	1 545	1 480
Activité hospitalière MCO part Complémentaire (mutuelles, patients)	2 057	2 132
Activité hospitalière MCO part non assurés	621	524
Activité hospitalière SMR part Complémentaire (mutuelles)	445	441
Activité externe part Assurance Maladie	2 662	2 598
Activité externe part Complémentaire (mutuelles, patients)	1 201	1 180
MIGAC ARS	2 148	1 826
Fonds Intervention Régional ARS	6 487	6 910
Quote part subvention virée au résultat	103	
<u>EHPAD TILLEULS</u>		
Section de soins ARS	1 932	1 678
Activités hébergement Conseil Général	1 715	1 676
Activités dépendance Conseil Général	294	448
Financements complémentaires	-	1
Quote part subvention virée au résultat	1	
TOTAL CONCOURS PUBLICS ET FINANCEMENT	60 192	57 723

Les activités hospitalières de l'hôpital sont financées par la tarification nationale pour le secteur MCO et par un financement mixte (part tarification à l'activité et dotation) pour le SMR.

Les tarifs de l'activité externe (consultations, radiologie, échographies...) sont ceux de la nomenclature des actes de l'assurance maladie.

Toutes les activités sont en secteur 1.

Les Missions d'Intérêt Général et d'Accompagnement sont contractualisées avec l'ARS.

Les FIR constituent le financement des activités faisant l'objet d'un Contrat Pluriannuel et d'Objectif.

Pour l'EHPAD la convention tripartite (établissement – ARS – Conseil Général) fera prochainement place à un CPOM avec les mêmes signataires.

6.3 Eléments sociaux

Effectif moyen

Le nombre mensuel moyen de salariés en fin d'année 2025 s'est élevé à 512 ETP contre 499 en 2024.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des 3 cadres dirigeants les mieux rémunérés s'élève pour 2025 à 401 990 euros.

7 OPERATIONS FAITES EN COMMUN

4.1 Quote-part de résultats sur opérations faites en commun

L'association est partenaire de 2 Groupements d'Intérêt Economique (GIE) au travers de l'Hôpital Joseph Ducuing :

- GIE SCANNER TOULOUSE SAINT-CYPRIEN à hauteur de 60 %
- GIE IRM TOULOUSE ST-CYPRIEN à hauteur de 7 %

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, l'Association AMS comptabilise sa quote-part de résultat annuelle après décision de l'Assemblée Générale de chaque GIE. Ces assemblées ayant en principe lieu à une date postérieure à la clôture des comptes de l'Hôpital Joseph Ducuing, cette inscription comptable est réalisée avec un exercice de décalage (quote-part bénéficiaire 2025 inscrite en produits financiers 2026).

8 OPERATIONS DE RETRAITEMENTS D'AGREGATION DES COMPTES

Les retraitements opérés afin d'établir les comptes de l'association sont les suivants :

- Pas de retraitement sur cet exercice.

Le résultat de l'association AMS est de -843 K€ en 2025 contre - 2,882 M€ en 2024. Il est composé de la manière suivante :

CONSOLIDATION AMS	2025	2024	Variation
HJD	-1 040 136	-2 912 645	1 872 508
EHPAD	202 671	40 362	162 309
AMS	-5 679	-9 494	3 815
RESULTATS CUMULES	-843 144	-2 881 776	-2 038 632
RETRAITEMENT AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES		-	0
RETRAITEMENT IMPACT COMPOSANTS			0
RETRAITEMENT PROVISION EHPAD TAXE HABITATION	-		0
TOTAL RETRAITEMENT	-	-	0
RESULTAT RETRAITE	- 843 144	- 2 881 776	2 038 632

9 ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Garanties sur emprunts

Les emprunts contractés auprès de la Société Générale pour un total de 3 800 K€ sont garantis par les autres titres de participation inscrits à l'actif du bilan à hauteur de 1 030 K€.

10 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes afférents à la certification des comptes au titre de 2025 s'élève à 36 458 €.